



Campômoises et Campômois,

Bonjour à tous

Ce 10 mars s'est tenu le conseil municipal

(L'ordre du jour a été respecté et tous les points ont été approuvés. Les délibérations seront affichées en mairie une fois validées en Préfecture).

A propos de l'éclairage public, point 1 de l'ordre du jour, les résultats de la consultation ont été communiqués à l'ensemble du conseil. (Voir CR joint). Le conseil a voté, 10 pour et 1 abstention. La procédure pour une extinction partielle est en cours en collaboration avec le SYDEEL 66. Cette expérimentation d'un an fera l'objet d'un arrêté municipal, et une nouvelle consultation sera prévue à échéance.

Le point 4 avait pour but de délibérer du principe de réglementation du stationnement dans le village. Des points où le stationnement est gênant, voire dangereux pour les usagers, en particulier : Le virage de l'église. Le stationnement sur la place de la mairie limité à 1/4h, l'arrêté est renouvelé. Le stationnement sous Bilade, R.D 14, est interdit avant l'arrêt de bus sur 50 m pour permettre les manœuvres aux usagers venant ou allant à Mosset. Le parking Julià dispose maintenant de 12 places. Le stationnement en haut du Carrer d'En Paroll va être matérialiser au sol afin que les engins agricoles puissent passer sans encombre. Sur la plate-forme de retournement du lotissement de Bilade des solutions sont cherchées.

Pour les questions diverses évoquées, il est à retenir :

- Des travaux de voiries vont être entrepris au printemps : Accès et espace Castellane, Chemin des Moulins, Chemin du Salanca et rue d'Alger sous l'église.
- Le problème de réception de la télévision au village est encore évoqué. Nous sommes en attente de la prise de compétence T.V par le SYDEEL 66 pour que ce problème soit réglé.
- La journée de plantation des végétaux du Conseil Départemental (130) s'est déroulée avec efficacité sous une météo humide et dans une bonne ambiance, en tenant compte des mesures sanitaires. Alexandre Bleuzet, le maître d'œuvre, a remercié tous les participants.
- Gîte Fontaine : la cuisine de ce gîte est en cours de réfection en vue d'une montée en gamme pour une classification 3 épis.
- La municipalité a organisé, en collaboration avec le centre de vaccination de Prades, la vaccination des Anciens qui le souhaitent, cinq d'entre eux le seront prochainement.

L'équipe municipale est à votre disposition pour répondre à vos questions.

Mail : mairiedecampome@orange.fr , Téléphone : 04 68 05 02 13 (répondeur)

L'Equipe municipale